

PROJET D'AMENAGEMENTS COTIERS EUROMEDITERRANEENS

Par:

« Marseille Mission Europe »

Ville de Marseille



PACEM:

PROJET

AMENAGEMENTS

COTIERS

EURO

MEDITERRANEENS

DANS LE CADRE DE L'APPEL A
PROJET MED-PACT PROPOSE
PAR LA COMMISSION
EUROPENNE



Cinq partenaires européens et méditerranéens.

- MARSEILLE (France): Chef de file
- RABAT (Maroc): Co-leader
- ALEXANDRIE (Egypte)
- TRIPOLI - Al-Fayhaa (Liban)
- GDANSK (Pologne)

Durée du projet: 36 mois

Démarrage des activités: 15 janvier 2007

Budget: 1 420 000 euros

Subvention européenne: 620 000 euros

DES PARTENARIATS PRE-EXISTANTS

MARSEILLE
RABAT
ALEXANDRIE
TRIPOLI
GDANSK

MARSEILLE ET RABAT

Conduisent ensemble des actions de coopération depuis 1989 en matière de gestion urbaine, développement économique, social, culturel et sportif.

MARSEILLE ET ALEXANDRIE

- Coopèrent depuis 1990 en faveur d'une stratégie de développement de ville, d'ingénierie urbaine et dans les domaines du patrimoine, de l'environnement, de la culture, de la jeunesse et du tourisme.

MARSEILLE ET TRIPOLI

- Ont signé un accord de coopération en 1991 et travaillent en particulier dans les domaines de l'environnement et de l'urbanisme.

MARSEILLE ET GDANSK

- Sont liés par un accord de coopération depuis 1992 dans les domaines de la culture et la gestion urbaine.
- GDANSK souhaite développer une nouvelle expérience de coopération avec les pays MEDA.

DES OBJECTIFS COMMUNS

- Renforcer la coopération entre les partenaires du consortium en s'appuyant sur des projets précis.
- Favoriser un développement local durable du littoral des villes MEDA en utilisant l'expérience des partenaires européens.
- Promouvoir l'usage d'outils de planification et de gestion municipale par le transfert de savoir-faire en associant les acteurs de la société civile.

Une thématique commune: l'ingénierie côtière et le développement durable et des projets précis.

- A RABAT: les deux rives de la vallée du Bou Regreg et la nouvelle corniche.
- A ALEXANDRIE: la zone côtière de la baie.
- Au LIBAN: la zone côtière située à proximité de Tripoli ainsi que la zone franche urbaine limitrophe.

Et des domaines complémentaires:

- Aménagement
- Développement économique
- Préservation de l'environnement
- Animation des espaces côtiers.

ACTIVITES

- Réalisation d'un état des lieux et de diagnostic des besoins.
- Sessions de formation des personnels des collectivités MEDA.
- Echanges d'expérience et de savoir-faire.
- Réalisation d'études spécifiques.
- Actions de communication et de sensibilisation du grand public.
- Actions d'évaluation.

DES PARTENAIRES EUROPEENS
EXPERIMENTES

SITUES

SUR DES FACADES MARITIMES
MAJEURES DE L'UNION

- GDANSK, située sur la Baltique et ouverte vers les pays de l'espace hanséatique.
- MARSEILLE, sur la Méditerranée, tournée vers les pays de la zone MEDA.
- Ont chacune dans son contexte institutionnel et économique, fait face à des questions de développement urbain et maritime spécifiques, tout en étant confronté à la même problématique.

UNE COOPERATION SUD-SUD ENCOURAGEE

- Les villes de RABAT et d'ALEXANDRIE entretiennent déjà des relations de coopération entre elles.
- Les villes de TRIPOLI et d'ALEXANDRIE ont l'expérience du travail en commun.

L'ensemble des partenaires souhaite encourager cette coopération « sud-sud » et en particulier:

- RABAT souhaite faire bénéficier les partenaires MEDA de son expérience en matière de partenariat avec la société civile.
- ALEXANDRIE souhaite partager les acquis en matière de gestion des plages.
- AL-FAYHAA propose de diffuser son savoir-faire relatif à la concertation avec les habitants.

DES EQUIPES EUROPENNES
MOBILISEES

Des services municipaux marseillais impliqués dans le projet:

- La Direction Générale de l'urbanisme et de l'habitat.
- La Direction de la qualité de vie partagée.
- La Direction du nautisme et des plages.
- La Direction de l'aménagement et de l'espace public.

Des associés locaux intervenant en tant qu'experts:

- L'Etablissement public Euroméditerranée.
- L'Office de la mer.
- L'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse.
- L'ONUDI.
- Le réseau ANIMA.
- Marseille Mission Europe qui assurera la coordination générale et le suivi administratif et financier du projet.

DES RESULTATS ATTENDUS

- Modernisation urbaine.
- Développement de l'emploi par la création d'activités.
- Préservation de l'environnement et valorisation du patrimoine.
- Développement du tourisme et de l'attractivité du territoire.
- Optimisation de la qualité de vie (sports-loisirs-animation)
- Dynamisation des relations entre acteurs publics et privés
- Amélioration de la concertation avec les habitants.
- Renforcement des liens entre les villes partenaires.

« Marseille Mission Europe »

Ville de Marseille

